

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES
AU MINISTERE DE LA LIGUE ISLAMIQUE
NATIONALE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU les Décrets N°D/2004/010/PRG/SGG du 23 février 2004 D/2004/017/PRG/SGG du
1^{er} mars 2004 et D/2004/019/PRG/SGG du 8 mars 2004 nommant les membres du
Gouvernement ;

DECRETE,

Article 1er : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés au Cabinet du
Ministère de la Ligue Islamique Nationale dans les fonctions ci-après :

1. **SECRETAIRE GENERAL**
Monsieur Mohamed CONTE, précédemment Secrétaire Général Adjoint
de la Ligue Islamique Nationale
2. **CHEF DE CABINET**
Monsieur Abass TOURE, précédemment Chef de la Division des
Ressources Humaines dudit Département
3. **CONSEILLER JURIDIQUE**
Elhadj Abdoulaye Fogo BALDE, confirmé
4. **CONSEILLER CHARGE DE MISSION**
- Elhadj Abdoul Aziz SOUMAH, confirmé
5. **CONSEILLER TECHNIQUE**
- Monsieur Salim DIABY, précédemment en service à la Ligue Islamique
Mondiale ;
6. **INSPECTEUR GENERAL**
- Dr Alhousséine DIALLO, Professeur, précédemment en service à la
Ligue Islamique Nationale ;

7. INSPECTEUR GENERAL ADJOINT

- Monsieur Mohamed Sayon BANGOURA, précédemment en service au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique ;

8. DIRECTEUR NATIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES, SOCIALES ET ECONOMIQUES

- Monsieur Sény Facinet SYLLA, précédemment en service au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

9. DIRECTEUR NATIONAL ADJOINT DES AFFAIRES CULTURELLES, SOCIALES ET ECONOMIQUES

- Elhadj Mamadouba SOUMAH, précédemment Chef de la Section Information et Documentation à la Ligue Islamique Nationale ;

10. DIRECTEUR NATIONAL DU PELERINAGE ET DE LA THEOLOGIE

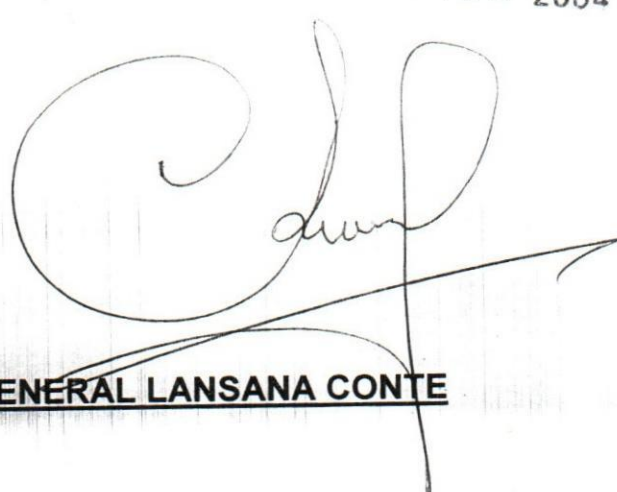
- Dr Kazaly DJIKINNE, précédemment Chargé d'Etudes à la Ligue Islamique Nationale ;

11. DIRECTEUR NATIONAL ADJOINT DU PELERINAGE ET DE LA THEOLOGIE

- Monsieur Cheick Mohamed CAMARA, précédemment Chargé D'Etudes à la Ligue Islamique Nationale ;

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 26 MAI 2004



GENERAL LANSANA CONTE